

Une Unité Mobile de Dépistage pour :

- ▶ Améliorer l'accès au dépistage et à la prévention du VIH, des Infections Sexuellement Transmissibles et des hépatites.
- ▶ Intervenir dans l'environnement des personnes ciblées.
- ▶ Promouvoir la santé sexuelle.
- ▶ Développer et favoriser la collaboration avec les partenaires sur la mise en place des actions.

L'Unité Mobile de Dépistage

Un outil au service des acteur.rices de terrain pour répondre à un besoin de proximité et d'accessibilité aux dépistages.

Un projet créé par les partenaires bretons de la lutte contre le VIH



Afin de pouvoir consolider et élargir l'offre de dépistage et de consultations hors les murs (concernant le VIH, les Hépatites et les IST) les membres de la commission Dépistage du COREVIH Bretagne ont mis en place l'Unité Mobile de Dépistage. La gestion en est assurée par le Réseau Louis Guilloux.

L'Unité Mobile de Dépistage a pour objectif de **favoriser et faciliter les interventions extérieures** afin d'aller à la rencontre des populations qui ont peu ou pas accès au dépistage (éloignement géographique des structures, méconnaissance des lieux de dépistage, des lieux d'échanges...).

En permettant d'**intervenir dans l'environnement des personnes ciblées** (Lieux de rencontres extérieurs, plages, squats, quartiers, milieu rural, festif...), elle répond à un besoin de proximité et d'accessibilité aux dépistages, à la prévention et à la réduction des risques.

Pour toutes informations

RÉSEAU LOUIS GUILLOUX
Pôle de coordination en santé sexuelle
« Le Quadri » - 47 avenue des Pays-Bas - 2ème étage - 35200 RENNES

Qui peut l'utiliser ?

Toute structure associative, médicale, institutionnelle intervenant dans le champ de la santé sexuelle, souhaitant mettre en place des actions de dépistage, d'informations et de prévention hors les murs.

Comment l'emprunter ?

Il faudra préalablement que votre structure signe une convention de prêt avec le Réseau Louis Guilloux (valable 1 an), et ensuite, vérifier la disponibilité de l'Unité Mobile de Dépistage.



Quel en est le coût ?

L'Unité Mobile de Dépistage est mise à disposition gracieusement. L'assurance et le carburant sont à la charge de la structure qui l'emprunte.

Comment faire intervenir l'Unité Mobile de Dépistage sur votre territoire ?

Contactez le PCESS (Myriam Besse ou Bleuenn Aulnette) qui pourra vous soutenir et vous guider dans la réalisation de votre projet.

Myriam BESSE
☎ 07 68 44 80 33
✉ m.besse@rlq35.org

Bleuenn Aulnette
☎ 06 70 52 76 25
✉ b.aulnette@rlq35.org